

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LYON 1

LE PRESIDENT DE L' INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE LYON

LE PRESIDENT DE L' INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Vu le Code de l'éducation

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2011-056
créant l'Unité Mixte de Recherche U 1060 et nommant Monsieur Hubert VIDAL, Directeur ;

Vu les décisions n° 2015-134 et 2016-110
renouvelant l'Unité Mixte de Recherche U 1060 et prorogeant le mandat de Monsieur Hubert VIDAL ;

Décident :

Article unique : L'adresse de l'Unité Mixte de Recherche UMR U 1060 intitulée « Laboratoire CarMeN (Cardiovasculaire, métabolisme, Diabétologie et Nutrition) » est modifiée comme suit, à compter du 27 mai 2019 :

U 1060 Inserm – INRA 1397 – CARMEN
Hôpital Lyon Sud Secteur 2 - Bâtiment CENS ELI 2D
165, chemin du Grand Revoyet
69310 PIERRE BENITE

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LYON 1

LE PRESIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE LYON

LE PRESIDENT DE L' INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE